

CONVENTION COLLECTIVE DU TRAVAIL DU 10 JUILLET 2006  
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES LANDES

AVENANT N° 6 DU 15 OCTOBRE 2009

relatif à la mise en place d'un régime complémentaire de prévoyance et de retraite

IDCC 9401

Direction Départementale du Travail  
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  
Section Centrale Travail  
Dépôt des Conventions et Accords Collectifs.  
Enregistré sous le n° 0048.09.004  
Date de dépôt le 01/11/2009

Entre :

- La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Landes, ID
- La Fédération des Syndicats Agricoles C.G.A.-M.O.D.E.F. des Landes, NB
- La Fédération Départementale des C.U.M.A des Landes, DG
- Le Syndicat des Entrepreneurs des Territoires des Landes, DT

- d'une part, et

- La Fédération Nationale Agro-alimentaire et Forestière – Confédération Générale du Travail, B D
- (FNAF – CGT), section agriculture,
- Le Syndicat Général Agro-alimentaire – Confédération Française Démocratique du Travail (SGA – CFDT) des Landes, ML
- La Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture - F.O. (FGTA – FO), section agriculture, MA
- ~~Le Syndicat National des Cadres d'exploitation agricole CFE – C.G.C. des Landes,~~
- ~~Le Syndicat C.F.T.C. agri. des Landes,~~

- d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1**

Les articles 21, 22, 23 et 24 du Titre V - Régime complémentaire de prévoyance et de retraite de la convention collective du travail des exploitations agricoles des Landes sont annulés et réservés.

**Article 2**

Le présent avenant prendra effet à compter du jour d'entrée en application de l'accord collectif du 15 octobre 2009 relatif à la mise en place d'un régime de Prévoyance pour les salariés non cadres des Exploitations de Cultures et Elevages, CUMA et ETA des Landes.

**Article 3**

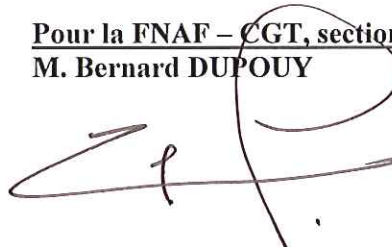
Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant qui sera déposé à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Landes.

Fait à MONT DE MARSAN, le 15 octobre 2009

Pour la F.D.S.E.A  
Mme Isabelle DUPOUY



Pour la FNAF – CGT, section agricole  
M. Bernard DUPOUY



Pour la C.G.A.-M.O.D.E.F.,  
M. Bernard MARTIN



Pour S.G.A.-C.F.D.T.,  
M. Michel DORE

Monique LARTIGUE



NB B D  
ML ID MA  
DT DG

Pour la Fédération des C.U.M.A.,  
M. Dominique GLEYZE



Pour les E.D.T.,  
M. Didier TASTET



Pour la F.G.T.A. – F.O.,  
M. Alain MARTIN



Pour le Syndicat National des Cadres  
d'exploitation agricole CFE – C.G.C. des Landes,

Pour le Syndicat C.F.T.C -agri. des Landes